



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat
Inspection de l'Éducation nationale
Enseignement Technique-Enseignement Général
Sigle : IEN ET-EG
Affaire suivie par : Dominique Massabuau
IEN ET-EG Arts Appliqués
Design métiers d'art

Tél : 05 36 25 71 89/88
Mél : secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse , le 04 février 2024

Mostafa FOURAR
Recteur de l'académie de Toulouse

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des
Lycées professionnels publics et privés,
Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté
Mesdames et Messieurs les directeurs de
Centre de Formation d'Apprentis public et privé

Objet : Concours de chefs d'œuvre 2024 - Fondation Colbert - Institut de France

La Fondation Colbert - Institut de France organise un concours de chefs d'œuvre ouvert aux élèves et apprentis des classes de terminale baccalauréat professionnel et de terminale CAP de toutes spécialités.

Au travers des chefs d'œuvre, la Fondation Colbert - Institut de France souhaite reconnaître les valeurs d'excellence, encourager la fierté et susciter l'émulation des élèves engagés dans la voie professionnelle.

Au niveau régional, l'édition 2023 a mis en compétition 101 dossiers (44 pour les CAP, 57 pour les baccalauréats professionnels) envoyés par 91 établissements. 738 élèves dans 68. classes ont été primés, ce qui représente 51 dossiers. Pour rappel, ce sont 28 dossiers qui avaient été déposés en 2021.

Le calendrier du concours national pour l'édition 2024 est le suivant :

Dépôt du dossier par voie électronique : du 5 avril au 5 mai 2024

Tenue des jurys en région académique: du 5 mai au 14 juin 2024

Remontée des résultats : date limite au 14 juin 2024

Remise des prix en régions avant les congés d'été ;

Tenue du jury national : 11 juillet 2024

Remise des prix nationaux première quinzaine d'octobre.

Le concours est ouvert à l'ensemble des élèves et apprentis de Terminale CAP et de baccalauréat professionnel dans toutes les spécialités, des lycées publics et privés sous contrats, des établissements régionaux d'enseignement adapté, ainsi que des centres de formations d'apprentis.

« Le jury récompensera dans son palmarès les meilleurs chefs-d'œuvre respectivement pour le baccalauréat et les CAP s'inscrivant dans ces thématiques et ces valeurs. Considérant que la réalisation d'un chef-d'œuvre s'inscrit dans la conduite d'un projet complexe au long cours, le jury sera très heureux de récompenser non seulement les réalisations les plus abouties mais aussi les démarches des élèves dans leurs hésitations, impasses, réflexions et même échecs surmontés. Le jury valorisera aussi la mise en place dans le cadre des chefs-d'œuvre de partenariats innovants. » (Fondation Colbert)

Le concours est organisé en deux étapes :

1/ une étape régionale

Un jury sera en charge de remettre huit prix, quatre pour les CAP et quatre pour les baccalauréats professionnels : art, commerce, industrie et engagement.

Pour être primés, les chefs-d'œuvre doivent rencontrer des thématiques de l'héritage Colbert : la mer, le commerce, les arts, l'industrie, la forêt, les sciences, la protection sociale, la valorisation de l'environnement.

Ils s'inscriront dans les valeurs historiques portées par la Fondation : l'entreprise, l'innovation et les traditions, le lien avec le territoire, l'engagement citoyen et le souci des personnes

Les huit lauréats ou équipes lauréates des concours au nouveau régional seront récompensés d'un prix et présenteront en personne leur chef-d'œuvre lors d'une réception organisée en présence de représentants de la Fondation Colbert.

2/ une étape nationale

Les dossiers primés sont transmis au jury national qui distingue à son tour six prix : un grand prix, un prix coup de Cœur, un prix des arts, un prix de l'industrie, un prix du commerce et des services. Les lauréats du concours au niveau national présentent en personne leur chef-d'œuvre lors d'une réception organisée à l'institut de France au cours de laquelle ils se verront décerner un prix.

- Eléments pour l'envoi du dossier

L'inscription au concours se fait par l'envoi du dossier à l'adresse suivante :
chefsdoeuvre@fondationcolbert.fr

Le dossier doit être constitué d'un seul document PDF qui regroupe les documents listés sur la page <https://www.fondationcolbert.fr/concours-de-chef-doeuvre/> dans le paragraphe "composition du dossier de candidature".


Le nom du fichier PDF envoyé devra respecter le formalisme suivant :

CAP ou BACPRO_nom du lycée_nom de la commune_region académique.pdf

Par exemple le nom du fichier envoyé par des élèves de CAP du lycée XXX de Toulouse portera le nom suivant:
CAP_lycee_XXX_Toulouse Occitanie.pdf

Chaque dossier devra comprendre les civilités, noms, prénoms, établissement et académie de chaque élève impliqué, indiqués de manière claire dans la lettre de candidature.

Le Recteur



Mostafa Fourar